DE GRANDIOSES MANIFESTATIONS se dérouleront aujourd'hui, à Lille, pour la défense de l'École laïque

Les manifestations qui se dérouleront aujourd'hui à Lille pour la défense de l'Ecole laïque, assembleront 21 sections d'éducation physique, 33 sociétés musicales, 121 amicales groupées dans 72 communes.

Premier cortège

Un cortège s'assemblera place de la Gare, dès 10 h. 45. Y défileront les délégations déjà arrivées le matin et plus particulièrement : 1. la Clique scolaire de Lys-lez-Lannoy ; 2. la Musique municipale de Malo-les-Bains qu'escorteront les sections d'éducation physique de cette ville.

Le cortège, où prendront place les autorités sera conduit par la Musique municipale. Il se mettra en branle à 11 heures précises et se rendra à l'Hôtel de Ville par les rues Faidherbe, de Paris, des Sahuteaux.

Réception solennelle

La réception se déroulera dans le grand hall de l'Hôtel de Ville selon le programme ci-contre : 1. Musique municipale : le P'tit Quinquin ; 2. Chorale Jean Macé : Chœur ; 3. Allocution de M. Georges Selliez, président de l'Union des Amicales laïques du Nord ; 4. Chorale Jean Macé : Chœur ; 5. Discours de M. Roger Salengro, maire de Lille ; 6. Chorale municipale : Vivat ; 7. Chorale Jean Macé : Chant des Amicales laïques ; 8. Musique municipale : Pas-redoublé.

A l'issue de la cérémonie, seront offerts les vins d'honneur.

Le cortège de l'après-midi comprendra quatre tronçons et vingt-neuf groupes

Le Comité d'organisation porte à la connaissance des délégations prenant part au défilé qui se déroulera l'après-midi que le Congrès comprendra quatre tronçons se subdivisant en 29 groupes.

Il souligne : 1. que le rassemblement s'opérera, dès 15 heures, boulevard des Ecoles ; 2. que le départ s'effectuera à 15 h. 30 précises ; 3. que le cortège empruntera l'itinéraire suivant : boulevard de la Liberté, rue Nationale, Grand Place, rues des Manneliers, de Paris, des Sahuteaux, square Ruault, rue de Rocroi ; 4. que la dislocation s'effectuera place Simon Vollant ; 5. que le cortège avant de se disloquer, défilera devant l'Hôtel de Ville où, sur le perron des Sahuteaux, se grouperont les autorités.

PREMIER TRONÇON

Le premier tronçon prendra position, bouevard des Ecoles, dans la direction du boulevard de la Liberté, sur la chaussée pavée de gauche, voies de tramway, C et T

Il comprendra, en huit groupes, sous la conduite des autorités, les délégations d'enfants des écoles de Lille.

Premier groupe. — I. Lille : Musique Municipale ; II. Drapeaux de la Ville ; III. Autorités — 1. Délégation du groupe Parlementaire de Défense Laïque ; 2. Conseil Municipal de Lille ; 3. bureau de l'Union des Amicales Laïques du Nord ; 4. inspecteurs primaires.

Deuxième groupe. — I. Lille : Clique Municipale Scolaire ; II. Sections masculine et féminine de la Société Municipale de gymnastique.

Troisième groupe. — I. Lille : Fanfare des Bleuets ; II. Lille : élèves de l'Orphelinat des Bleuets...

Quatrième groupe. — I. Wattignies : Fanfare l'Avenir ; II. Lille : délégation du Préventorium Municipal de Wormhoudt ; III. Lille : enfants de l'Ecole municipale de Plein Air Désiré Verhaeghe.

Cinquième groupe. — I. Hellemmes : Société de trompettes La Revanche Hellemmoise ; II. Lille : Camps municipaux du jeudi : drapeaux ; III. Camps municipaux du jeudi : camps de filles : 1. Camp de l'Arbrisseau ; 2. Camp du Bois de la Deûle.

Sixième groupe. — I. Lille : Fanfare l'Avenir ; II. Camps municipaux du jeudi ; camps de files : 1. Camp de Canteleu ; 2. Camp Eugène Jacquet.

Septième groupe. — I. Lille : Fanfare Le Réveil Musical du Vieux-Lille ; II. Camps municipaux du jeudi : camps de garçons : 1. Camp de l'Arbrisseau ; 2. Camp du Bois de la Deûle.

Huitième groupe. — I. Fanfare des Combattants des Bois Blancs ; II. Camps municipaux du jeudi : camps de garçons : 1. Camp de Canteleu ; Camp du Chevalier Français.

DEUXIEME TRONÇON

Le second tronçon s'assemblera boulevard des Ecoles, dans la direction du boulevard de la Liberté, sur le terre-plein de gauche.

Il comprendra, en six groupes, les délégations des arrondissements de Dunkerque, d'Hazebrouck, d'Avesnes, de Cambrai, de Douai, de Valenciennes.

Neuvième groupe. — Arrondissement de Dunkerque. — I. Malo-les-Bains : 1. Musique Municipale ; 2. sections d'éducation physique ; 3. Amicale Paul Bert ; II. Dunkerque : 1. section d'éducation physique Pasteur ; 2. section d'éducation physique Sévigné ; 3. Amicale Pasteur ; 4. Amicale Sévigné ; III. Wormhoudt : amicale des garçons.

Dixième groupe. — Arrondissement d'Hazebrouck. — I. Estaires : 1. Société musicale ; 2. clique scolaire ; 3. section d'éducation physique ; 4. amicale de filles ; 5. amicale de garçons ; II. Bailleul : amicale de garçons ; III. Hazebrouck : 1. section d'éducation physique ; 2. Amicale du Nouveau Monde.

Onzième groupe. — Arrondissements d'Hazebrouck. — I. La Gorgue : 1. clique scolaire ; 2. section d'éducation physique ; 3. Amicale Liard-Defrance ; II. Nieppe : amicale de garçons.

Douzième groupe. — Arrondissement d'Avesnes. — I. Jolimetz : 1. clique scolaire ; 2. Amicale Pax et Labor ; II. Floyon : 1. amicale mixte ; 2. section théâtrale ; III. Houdain-lez-Bavay : amicale mixte ; IV. Louvroil : amicale de garçons ; V. Maubeuge : amicale de garçons.

Treizième groupe. — Arrondissement de Cambrai. — I. Cambrai : 1. amicale de filles ; 2. Amicales des garçons ; II. Clary : amicale de garçons.

Quatorzième groupe. — Arrondissement de Douai-Valenciennes. — I. Hasnon : 1. Musique Municipale ; 2. amicale de garçons ; II. Aniche ; Amicale de garçons ; III. Fresnes : amicale de garçons ; IV. Rumegies : amicale de garçons ; V. Saint-Amand : 1. amicale de la Croisette ; 2. Amicale du Moulin des Loups

TROISIEME TRONÇON

Le troisième tronçon prendra position, boulevard des Ecoles, dans la direction du boulevard de la Liberté, sur la chaussée centrale.

Il comprendra, en onze groupes, les délégations de l'arrondissement de Lille : 1. canton d'Armentières ; 2. canton de Cysoing ; 3. canton d'Haubourdin ; 4. canton de La Bassée ; 5. canton de Lannoy ; 6. canton de Pont-à-Marcq ; 7. cantons de Roubaix ; 8. canton de Seclin ; 9. cantons de Tourcoing.

Quinzième groupe. — Canton d'Armentières : I. Armentières : 1. clique scolaire ; 2. Fédération des Amicales laïques. — II. Erquinghem-Lys : 1. clique scolaire ; 2. amicale laïque. — III. Frelinghien : amicale mixte. — IV. Houplines : 1. amicale du Bourg ; 2. amicale Mme Roland ; 3. amicale de la Route. — V. La Chapelle-d'Armentières : amicale de garçons.

Seizième groupe. — Canton de Cysoing : I. Fâches-Thumesnil : Jeune Harmonie. — II. Cysoing : 1. amicale de filles ; 2. amicale de garçons. — III. Templeuve : amicale de garçons.

Dix-septième groupe. — Canton d'Haubourdin : I. Haubourdin : 1. harmonie du Pensionnat Pinchart ; 2. délégation du Pensionnat Pinchart ; 3. amicale du Pensionnat Pinchart. — II. Emmerin : amicale Colbert. — III. Hallennes-lez-Haubourdin : Denier des Ecoles. — IV. Lomme : Denier des Ecoles. — V. Loos : Denier des Ecoles. — VI. Santes : 1. clique scolaire ; 2. amicale Gombert. — VIII. Wavrin : 1. amicale de filles ; 2. amicale de garçons.

Dix-huitième groupe. — Canton de La Bassée : I. Sainghin-en-Weppes : 1. fanfare l'Avenir Musical ; 2. amicale Anatole France ; 3. amicale Victor Hugo. — II. Aubers : amicale de garçons. — III. La Bassée : amicale Henri Legrand. — IV. Salomé : amicale de garçons

Dix-neuvième groupe. — Canton de Lannoy : I. Flers-Lille : 1. harmonie ouvrière laïque ; 2. clique scolaire ; 3. section masculine d'éducation physique ; 4. section féminine d'éducation physique ; 5 club de football ; 6. troupe théâtrale ; 7. amicale mixte Pasteur-Jean Jaurès. — II. Annappes : 1. section d'éducation physique ; 2. amicale mixte. — III. Ascq : 1 amicale de filles ; 2. amicale de garçons. — IV. Baisieux : 1. amicale du Grand-Baisieux ; 2. amicale du Petit-Baisieux. — V. Chéreng : 1. amicale de garçons ; 2. amicale de filles. — VI. Forest-sur-Marque : amicale de garçons.

Vingtième groupe. — Canton de Lannoy : I. Hem : 1. clique scolaire ; 2. section d'education physique ; 3 amicale La Fraternelle. — II. Lannoy : 1. section d'éducation physique ; 2. orphéon ; 3. amicale mixte. — III. Lys-lez-Lannoy : 1 clique scolaire ; 2. amicale Ferdinand Buisson. — IV. Sailly-lez-Lannoy : amicale mixte. — V. Toufflers : amicale de garçons.

Vingt et unième groupe. — Canton de Pont-à-Marcq : I. Mons-en-Pévèle : 1. clique scolaire ; 2. amicale laïque. — II. Tourmignies : amicale de filles.

Vingt-deuxième groupe. — Cantons de Roubaix : I. Roubaix : 1. clique scolaire : 2 section féminine d'éducation physique ; 3. section masculine d'éducation physique ; 4. section théâtrale Léon Marlot ; 5. amicale Diderot ; 6. amicale Edgar Quinet ; 7. amicale Ernest Renan. 8. amicale Jean Macé ; 9. amicale Léon Marlot ; 10 amicale Linné ; 11. amicale Littré ; 12. amicale Montesquieu ; 13. amicale Pierre de Roubaix ; 14. amicale Turgot ; 15. amicale Voltaire.

Vingt-troisième groupe. — Cantons de Roubaix : I: Flers-Bourg : Fanfare. — II. Croix : 1. section d'éducation physique Voltaire ; 2. amicale Anatole France ; 3 amicale Jean Jaurès ; 4. amicale Kléber ; 5. amicale Victor Hugo. — III. Wattrelos : 1. amicale Ferdinand Buisson ; 2 amicale du Laboureur

Vingt-quatrième groupe. — Canton de Seclin : I. Lomme : Harmonie des Cheminots de Lille-Délivrance. — II. Annœullin : amicale de garçons. — III. Bauvin : amicale de garçons. — IV. Lesquin : amicale mixte. — V. Seclin : amicale mixte. — VI. Wattignies : 1. amicale de l'Arbrisseau ; 2. amicale du Centre.

Vingt-cinquième groupe. — Cantons de Tourcoing : I. Tourcoing : 1. groupe musical scolaire ; 2. Tourcoing : sections d'éducation physique ; 3. amicale Anatole France ; 4. amicale Colbert ; 5. amicale Condorcet ; 6. amicale Victor Hugo. — II. Marcq-en-Barœul : 1. fanfare la Renaissance ; 2. amicale Moreau ; 3. amicale du Centre. — III. Roncq : 1. section d'éducation physique ; 2. amicale du Centre.

QUATRIEME TRONÇON

Le quatrième tronçon prendra position, boulevard des Ecoles, dans la direction du boulevard de la Liberté, sur le terre-plein de droite.

Il comprendra, en quatre groupes, les délégations de l'agglomération lilloise.

Vingt-sixième groupe. — Cantons de Lille : 1. Ronchin, Fanfare l'Avenir Musical ; 2. Fâches-Thumesnil, Amicale Victor Hugo ; 3. La Madeleine : Section d'éducation physique, Amicale Victor Hugo-Kléber ; 4. Lezennes : Amicale Jules Ferry ; 5. Mons-en-Barœul ; Amicale mixte Rollin-Sévigné, Ronchin : Amicale Fostier, Amicale Jean Jaurès, Amicale Jules Ferry.

Vingt-septième groupe. — Canton Lille-Ouest : 1. Wambrechies : Clique scolaire, Section d'éducation physique, Amicale Jules Ferry ; 2. Lambersart : Section d'éducation physique Bourg-Canon d'Or, Amicale Albert Samain, Amicale Bourg-Canon d'Or, Sou des écoles ; 3. Marquette : Amicale Lagache ; 4. Saint-André : Amicale Clenquet.

Vingt-huitième groupe. — Lille : 1. Lille : Fanfare « Les Amis Réunis de Wazemmes ; 2. Lille : Fédération des amicales laïques, section d'éducation physique ; 3. Lille : Faubourg de Béthune, section d'éducation physique ; 4 Lille : Section d'éducation physique, Gambetta-Fabricy ; 5. Lille : Section d'éducation physique Monge ; 6. Lille : Aide aux écoles maternelles de Fives-Saint-Maurice, Amicales Alfred de Musset, Ampère, Anatole France, Arago-Buffon, Baggio, Berthelot, Boufflers, Cabanis, Desbordes-Valmore, Dupleix, Edgar Quinet.

Vingt-neuvième groupe. — Lille : 1. Lille : Fanfare du Sud ; 2. Lille : Amicales du Faubourg de Béthune, Fombelle, Gambetta-Fabricy, Georges Sand, Jean Macé, Jeanne Maillotte, Jules Verne, Jussieu, Lakanal, Lavoisier, Littré, Maintenon, Mme Campan, Mme de Staël, Mme Roland, Monge, Montaigne, Paul Bert, Paulin Parent, Saint-Sauveur, Turgot, Vauban, Viala, Vieux-Lille, Voltaire.

Le banquet monstre du Grand Palais de la Foire Commerciale

Le banquet monstre, qui se tiendra dans les salles des fêtes du grand palais de la Foire Commerciale, assemblera, ainsi que nous l'avons annoncé, 1.500 convives.

Les 1.500 convives sont instamment priés de noter les instructions ci-dessous que le Comité d'organisation porte à leur connaissance.

EN VUE DU CONTROLE

Les convives franchiront la grille de la Foire Commerciale à la porte se trouvant entre les deux salles, entre le boulevard Louis-XIV prolongé d'un côté et la rue Boilly prolongée de l'autre.

Le contrôle exigera la carte d'adhésion.

Les convives feront connaître au contrôle la commune où ils résident. Le contrôle les dirigera vers l'une ou l'autre des deux salles.

A l'entrée de l'une ou l'autre des deux salles les convives présenteront de nouveau la carte d'adhésion et rappelleront la commune où ils résident. Le contrôle leur indiquera immédiatement le numéro de la table où ils auront à prendre place.

REPARTITION DES CONVIVES

Prendront place dans la salle des fêtes A, c'est-à-dire la salle des fêtes à gauche, les convives des communes ci-contre : Annappes, Armentières, Ascq, Aubers, Bauvin, Camphin-en-Carembault, Croix, Emmerin, Fâches-Thumesnil, Fournes, Hallennes-lez-Haubourdin, La Bassée, La Chapelle-d'Armentières, La Madeleine, Lambersart, Lannoy, Lesquin, Lezennes, Lomme, Loos, Lys-lez-Lannoy, Marcq-en-Barœul, Mons-en-Barœul, Mons-en-Pévèle, Ronchin, Roubaix, Sainghin-en-Weppes, St-André, Salomé, Santes, Seclin, Tourcoing, Wambrechies, Wattignies, Wattrelos, Wavrin.

Prendront également place dans la salle des Fêtes A, c'est-à-dire la salle des fêtes à gauche, les convives des communes ci-dessous : 1° arrondissement d'Avesnes : Floyon, Houdain-lez-Bavay, Louvroil, Maubeuge; 2° arrondissement de Cambrai : Cambrai, Clary, Saint-Hilaire-lez-Cambrai; 3° arrondissement de Douai : Aniche; 4° arrondissement de Valenciennes : Fresnes, Hasnon, Rumegies, Saint-Amand.

Prendront place en revanche dans la salle des Fêtes B, c'est-à-dire la salle des fêtes à droite, les convives des communes ci-contre de l'arrondissement de Dunkerque-Hazebrouck : Bailleul, Dunkerque, Estaires, Hazebrouck, Malo-les-Bains. Prendront place également dans la dite salle les convives habitant Lille

Prendront place enfin à la table d'honneur 1° les membres du Groupe Parlementaire de Défense Laïque; 2° les membres du Conseil municipal de Lille: 3° le Bureau de l'Union des Amicales Laïques du Nord: 4° les inspecteurs primaires; 5° les maires des communes représentées au banquet.

DERNIERES PRECISIONS

Le Comité d'organisation rappelle que le Banquet commencera à midi quarante-cinq. Il saurait en conséquence infiniment gré aux convives de se rendre au Banquet dès leur sortie de l'Hôtel de Ville.

Le Comité d'organisation confirme d'autre part que se feront entendre 1° dans la salle des Fêtes à gauche, l'orchestre de la Foire Commerciale; 2° dans la salle des Fêtes à droite, l'orchestre du Pensionnat Pinchart et Wonderful-Jazz.

Le Comité d'organisation fait pareillement connaître que prononceront de brèves allocutions 1° M. Georges Selliez, président de l'Union des Amicales Laïques du Nord; 2° M. Roger Salengro, maire de Lille; 3° M. Lucien Le Foyer, vice-président de la Ligue Française de l'Enseignement; 4° M. Guillon, préfet du Nord.

Le Comité d'organisation souligne enfin que les discours se termineront de telle sorte que les convives se lèvent de table avant l'heure du rassemblement du cortège, boulevard des Ecoles.

Mesures d'ordre

Le Comité d'organisation se fait un devoir de faire connaître que des boites de secours en cas d'accident ou d'indisposition se trouveront aux lieux ci-contre sur le parcours du cortège ou aux abords des voies le long desquelles il se déroulera : 1° Commissariat de police, Hôtel de la Préfecture, boulevard de la Liberté ; 2° Commissariat de police place Jacquard ; 3° Commissariat de police place Rihour ; 4° Commissariat de police rue Gustave Delory.

Le Comité d'organisation, par ailleurs, souligne : 1° qu'une voiture médicale prendra place dans le cortège entre le premier et le deuxième tronçon ; 2° qu'une ambulance fermera la marche du cortège ; 3° que dans les deux voitures prendront place des médecins de l'Inspection médicale scolaire.

Indemnités et primes

Le Comité d'organisation porte à la connaissance des intéressés qu'à l'issue du cortège, Hôtel de Ville, hall des Sahuteaux, s'opérera le paiement : 1° des indemnités aux Sociétés musicales ; 2° des primes kilométriques aux amicales et aux sections d'éducation physique ; 3° des primes aux porte-drapeaux.

Il souligne que le paiement des indemnités et des primes sera clos à 19 heures précises.

Un violent incendie à Lys-lez-Lannoy

Les dégâts s'élèvent à plusieurs centaines de mille francs

Un incendie s'est déclaré au cours de la nuit dernière, vers 23 heures, dans une salle de l'usine Lepers-Delespaul, fabrique de tapis et de couvre-lits, rue Jean-Jaurès.

Le feu semble avoir pris naissance dans la salle de préparation et d'ourdissage, située à l'aile droit de l'usine, et serait dû à l'échauffement de déchets gras. Trouvant un aliment facile, le feu se propagea et prit une extension rapide.

Heureusement un système avertisseur et extincteur d'incendie, installé dans l'établissement, fonctionna et prévint M. Lepers, qui habite à proximité.

Les pompiers de Lys, aussitôt alertés, se rendirent sur les lieux et mirent aussitôt quatre lances en batterie sous la direction de leur chef, M. Joberiau.

Les pompiers de Roubaix arrivèrent bientôt à la rescousse et unirent leurs efforts à ceux de Lys, et, peu après, tout danger était écarté.

Les dégâts, qui s'élèveraient à plusieurs centaines de mille francs, sont couverts par l'assurance, et M. Lepers a déclaré qu'il n'y aurait pas de chômage pour les 450 ouvriers occupés dans son usine.

SIGNALÉ A ZUDAUSQUES, LEMAIRE, L'ACCUSÉ INTROUVABLE, A PRIS LA FUITE A L'ARRIVÉE DES GENDARMES

Durant toute la journée de vendredi les gendarmes de la brigade de Saint-Omer avaient poursuivi leurs recherches dans l'espoir de retrouver Lemaire Benoit qui, au lieu de se présenter vendredi devant les jurés du Pas-de-Calais avait préféré prendre la fuite, lorsque samedi matin ils apprirent que « l'accusé introuvable » était retourné dans sa ferme à Zudausquees.

Ils se rendirent immédiatement dans cette dernière commune mais, à leur arrivée, Lemaire avait à nouveau pris la clef des champs.

S'étant renseignés, les gendarmes apprirent que le cultivateur avait passé la nuit précédente dans les champs du territoire de la commune de Mentque-Nortbécourt. Depuis son départ de Zudausques on a reperdu sa trace.

Les recherchees continuent.

A LA COMMISSION TECHNIQUE DU NORD, DU GAZ ET DES EAUX POTABLES

La commission technique départementale du gaz et des eaux potables s'est réunie à la Préfecture, le samedi 16 juin, à 16 h. 30, sous la présidence de M. Roger Verlomme, secrétaire général du Nord, assisté de MM. Delannoy, chef de la 3e Division et Cools, rédacteur principal à la Préfecture.

En ouvrant la séance, M. Stahl, au nom de ses collègues, félicite M. Verlomme, récemment promu Préfet des Landes, et le remercie du concours éclairé et dévoué qu'il a bien voulu apporter à la commission.

La commission a examiné la réponse de M. le Maire de Lille aux observations précédemment formulées à propos de l'influence de la taxe sur les charbons, sur le prix de vente du gaz, ainsi que les nouvelles conventions passées par les communes de Saint-Pol-sur-Mer et de Wignehies, au sujet de la concession de la distribution publique du gaz.

D'autre part, cette assemblée a émis son avis sur les règlements et tarifs des services de distribution d'eaux potables de Caudry, Estreux, Marcoing, sur la délibération du Conseil municipal de Saint-André en date du 8 mai 1934 décidant de faire procéder à l'aménagement d'une canalisation d'eau potable ainsi que sur la réponse de M. le Maire de Jeumont aux observations formulées au sujet du marché relatif au remplacement des bornes-fontaines.

LES EXPLOITS AUDACIEUX D'UNE BANDE DE MALFAITEURS DANS LA RÉGION LILLOISE

Ils opérèrent à Lambersart, Lille, Fournes, etc., et l'un deux, découvert, parvint à s'échapper par ruse

Nous nous entretenions, dernièrement, avec les gendarmes de *Lambersart*, des nombreux vols qui étaient signalés dans cette localité. Ils nous affirmaient leur conviction de voir tomber rapidement les malfaiteurs entre les mains de la police.

Un grand pas vient d'être effectué dans cette voie. On a découvert l'un des auteurs de ces multiples cambriolages, le principal sans doute. Malheureusement, par son audace et son habileté, il réussit à s'échapper. L'enquête se poursuit diligemment. Et maintenant qu'un des fils est trouvé, il est fort probable que la bande entière des «écumeurs de villas » ne tardera pas à être sous les verrous.

Un individu suspect à Illies

Illies est un petit village situé près de *Fournes*. Il y a deux mois, s'installait dans le village le nommé René Gardin, se disant âgé de 30 ans, né à *Flers-en-Escrebieux* et arrivant de *Sainghin-en-Weppes*. Il se déclara marchand de fromages.

Gardin ne tarda pas à acheter une auto d'occasion, une conduite intérieure, payée 3,000 fr. et dont, mécanicien émérite, il « poussa » le moteur. Tout le monde, dans le pays, était émerveillé des « départs foudroyants » de l'auto de Gardin...

Il est de notoriété publique que quelques fraudeurs habitent la région. Aussi, on ne prenait pas trop garde à Illies aux façons bizarres du nouvel arrivant, qui s'en allait souvent la nuit, ne revenant qu'au petit jour... On le croyait trafiquant de l'herbe à Nicot.

Découverte du « pot aux roses »

Il parut tout de même suspect au garde champêtre Planque, qui le signala à la gendarmerie de *La Bassée*. Et l'enquête fut déclanchée.

Vendredi, les inspecteurs Desruelles et Lefèvre, de la Brigade Mobile, arrivaient à *Illies*. L'un d'eux se rendit au hameau du Transloy où habitait Gardin avec sa femme, née Colette Lemoine, âgée de 21 ans, et originaire de *Leforest*.

Gardin fut interpellé et invité à se rendre à la Mairie pour y être interrogé. Il sembla accepter docilement l'invitation, et demanda seulement la permission de compléter sa tenue sommaire. L'autorisation lui fut acordée. Passant alors dans la pièce voisine, Gardin ne perdit pas de temps. Ráflant son argent, il enjamba un châssis de fenêtre, se sauva à travers champs, vola encore une veste à un ouvrier agricole et... on ne le revit plus.

Un butin abondant

L'oiseau s'était échappé audacieusement. Et l'on sait que l'audace ne lui manquait point quand on se souvient du cambriolage effectué il y a une quinzaine à *Lambersart*, chez M. Delemer, dont la maison est contiguë au poste de police ! Voici encore un trait qui dépeint bien le toupet de l'individu.

Un jour, à *Lille*, en face des Etablissements Monoprix, un jeune homme gara sa bicyclette. Gardin survint, embarqua rapidement le vélo, et opéra un départ foudroyant. On releva le numéro de sa voiture, mais celui-ci était truqué...

Dans sa maison, à la cave, l'enquête effectuée par les policiers après son départ — foudroyant, lui aussi — fit découvrir un abondant butin. La majeure partie de ce qui fut volé à la Maison Mercier, 26, rue Lepelletier, à *Lille*, aux professeurs du pensionnat Vercouttre à *Fournes* ; aux Etablissements N.E.N., à Béthanie et chez M. Delemer, à *Lambersart*, fut retrouvé. Certes, il manquait pas mal d'objets que Gardin avait liquidés à vil prix dans la région.

Mais, hier samedi, les volés eurent la satisfaction de rentrer en possession de ce qui leur appartenait.

Disons enfin que Gardin était encore l'auteur du vol des cachets de la Mairie de *Sainghin-en-Weppes* et qu'il s'était fabriqué de faux certificats de travail avec le papier à en-tête dérobé dans la même Mairie.

Quel fut le rôle de sa femme ? Certes, à première vue, il apparait comme éminemment suspect.

De plus, il est certain que Gardin eut des complices. Mais, ainsi que nous le disons plus haut, maintenant qu'une piste a été découverte, les limiers de la police ne la lâcheront plus. Et nous ne croyons pas entraver leur action en disant qu'ils orientent maintenant leurs recherches vers la région minière, sans toutefois perdre de vue certain point de la banlieue de Lille...

LA FÊTE DES AUTOMOBILISTES A LIEU AUJOURD'HUI, A SPYCKER

C'est aujourd'hui, dimanche 17 juin, qu'a lieu à **Spycker**, la traditionnelle et charmante fête des automobilistes, sous les auspices du Bicycle-Automobile-Club *Dunkerquois qui groupe 6.000 adhérents environ*.

A cette occasion, tous les automobilistes de la région flamande se donnent rendez-vous dans le charmant village.

A 15 heures (heure légale), il y aura vêpres solennelles en plein air à la Grotte de Spycker avec sermon de circonstance par M. l'abbé Lamoot, professeur de philosophie, à Tourcoing.

La bénédiction des autos, motos et vélos sera faite par M. Coddeville, doyen de Bourbourg.

On entendra la philharmonie « L'Indépendante » de Bergues, ainsi que la chorale de la même ville.

Des réjouissances en plein air compléteront le programme de la journée.

EXCURSION ARCHÉOLOGIQUE A TOURNAI ET A ROUCOURT

La prochaine excursion archéologique de la Société d'études de la province de Cambrai se fera au autobus à **Tournai** (église de la rive droite) et à **Roucourt**, le jeudi 28 juin.

M. Alph. Dufour, architecte à Tournai, qui a dirigé avec talent la restauration de l'église de Roucourt, et qui est chargé actuellement du dégagement et de la restauration des constructions romanes de l'église Saint-Brice, à Tournai, donnera toutes explications sur ses travaux dans ces églises.

Rendez-vous, place de la République, à **Lille**, terre-plein vis-à-vis le palais des Beaux-Arts, à midi 50. Départ très exactement à 13 heures. Retour à Lille, à 19 heures.

Envoyer, avant le 24 juin, dernier délai, à M. Edmond Leclair, secrétaire général de la société, rue Jacquemars-Giélée, à Lille, et par mandat-carte payable à domicile, la somme de 30 francs, montant des frais de cette excursion par personne

LA CONSTITUTION D'UNE FÉDÉRATION DU NORD DES « SUFFRAGETTES »

Les différents groupes régionaux d'Union française pour le suffrage des femmes se réunissent à **Lille**, le dimanche 24 juin, pour la constitution d'une Fédération du Nord.

A la suite de la séance constitutive, salle du restaurant Gambrinus, 7, rue des Débris-Saint-Etienne, à 15 h. 30 précises, causerie de Mme Brunschvig, présidente du comité central d'U.F.S.F., sur l' « Offensive contre le travail des femmes ». Entrée libre.

Le Comité de l'U.F.S.F. de Lille rappelle en outre à ses adhérentes et amies que l'adhésion au banquet féminin (20 fr. service compris) doit être envoyée avant le 20 juin, 12, rue Malus.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 351-17). — Dépôt de vente : 36, rue du Collège.

Pour vos coiffures METHODE JEL
Voir annonce dernière page 9639

Le dimanche Roubaisien

Musées Woerts et des Beaux-Arts. — Ouverts au public de 10 à 13 h.

Caisse d'Epargne. — Ouverte de 9 à 10 h. 30.

Etablissement de beins. — Ouvert de 8 à 11 heures.

Concert de Carillon. — Audition de 11 h. 30 à midi.

Amicale des Employés de l'industrie Textile. — A 10 h. 30, assemblée générale, 126, rue de la Gare.

Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole de Rééducation. — Assemblée générale statuaire à 11 h. à l'école 35, rue du Général Sarrail.

Anciens des 165e et 365e R.I. — A 11 h. réunion trimestrielle au Café Vanoost, 87, Gde-Rue.

Halle Fipo Réclame 250 g. Café extra 4.00 3510

Conférence-Promenade au Parc Barbieux. — Organisée par la Société d'Horticulture du Nord de la France, avec causerie par M. Lenfant. Rendez-vous à 15 h. au Bureau de l'Octroi, en haut du Bd de Paris.

Concert public au Parc Barbieux. — De 16 h. 30 à 18 h. 30, par l'Harmonie des Anciens Soldats Français et Alliés.

Pharmaciens de garde. — MM. Vanbokstael, 53, rue du Collège et Dezoteux, 42, rue du Fresnoy.

Médecins de service. — MM. les Drs Radu, rue du Coq Français et Picot, 126, Grande-Rue, tél. 301-48.

Clinique Dentaire MOUSSALLI
93 Rue du Collège 93 — Roubaix
Extraction avec piqûre : 5 Frs
Extraction au NOVOL : 15 Frs

LES SPECTACLES

Colisée. — Le Grand Jeu.

Fresnoy. — J'étais une Espionne.

Cinéma de la Justice. — La Dame de chez Maxim's.

Cinéma Jacobs. — La Belle de Saigon.

Cinéma Noël, 76, rue Jouffroy. — On a volé un homme.

Maison des Tramways, 3 Bd de Strasbourg. — En Bordée.

Printania, rue de Mouvaux. — L'Homme à l'Hispano.

Royal-Leleu, 66, rue Lacroix. — La Vierge du Rocher.

ETERNIT : plat, ondulé, moulure. — E. Hannoulle-Wyffels, 5, av. Hannart, Croix. (Tél. Rx 382.58 et 214.19. 3964

UN MOTOCYCLISTE EST SÉRIEUSEMENT BLESSÉ AU COURS D'UNE COLLISION

Un accident présentant un certain caractère de gravité, s'est produit hier matin, vers 8 h. 30, à l'intersection des rues de la Perche et d'Inkermann. Descendant cette dernière rue direction de la place du Trichon, un motocycliste, M. Victor Dubus, 34 ans, employé, demeurant rue de Forest, à Hem, fut accroché, tandis qu'il tenait régulièrement sa droite au moment où il s'engageait au carrefour précité, par l'auto de M. Gérard Cavrois, 24 ans, industriel, domicilié 2, rue du Manège, à Roubaix, qui remontait la rue de la Perche vers la rue de Lille.

Par suite du choc assez violent, M. Dubus fut soulevé de son siège et brutalement projeté sur la chaussée, sur laquelle il resta étendu. Les témoins de l'accident relevèrent immédiatement la victime et la transportèrent à la succursale des « Docks du Nord », où elle reçut les soins de M. le docteur Isbecque, qui avait été mandé de toute urgence par l'automobiliste tamponneur.

Après un sérieux examen, le praticien releva des plaies assez graves à la tête et, tout en faisant des réserves quant aux suites des blessures, il déclara que l'état de M. Dubus ne présentait, quant à présent, un caractère de gravité. Ce dernier fut ensuite reconduit à son domicile, par un automobiliste complaisant.

La moto, qui est hors d'usage, ainsi que l'auto ont été mises en fourrière dans un garage de la rue des Arts.

Les constatations ont été faites par le secrétaire adjoint du 2e arrondissement, M. Omer Claisse, qui a relevé méticuleusement l'état des lieux. L'enquête continue afin d'établir à qui incombent les responsabilités de cet accident. Le rapport de cette affaire sera transmis, incessamment, au Parquet de Lille.

N'ATTENDEZ PLUS
pour acheter votre poste Desmet, Payez-le en 12 mensualités sans majoration de prix
Cette offre exceptionnelle ne durera que quelque temps.
Superbe catalogue illustré gratuit sur simple demande à
DESMET-RADIO 222, r. Solférino LILLE
070

A PROPOS DE L'OUVERTURE DE LA PÊCHE

Après les deux mois de fermeture annuelle, deux mois de tranquillité absolue pendant lesquels les habitants de nos cours d'eau purent évoluer en toute quiétude, voici que les hostilitée viennent de reprendre entre l'homme et le poisson. En effet, c'est aujourd'hui l'ouverture et, pour les amateurs de la pêche à la ligne, la date du 17 juin est aussi importante que celle qui annonce, aux nemrods, l'ouverture de la chasse.

Pendant ces deux longs mois, les chevaliers de la gaule remirent leur attirail en état, retapant les lignes mauvaises ou cassées, revernissant les cannes à pêche ou refaisant les ligatures, en un mot, ils firent une révision complète de leur matériel, et c'est « fin prêts » qu'ils attendirent patiemment le jour de l'ouverture. Que de projets et de pêches miraculeuses ont été faits en attendant ce grand jour !

Or, durant la journée d'hier, une animation anormale régna sur les bergee du canal de Roubaix, notamment vers la gare due Pile et plus spécialement en direction de la Belgique, au Grimonpont et vers Leers. Une multitude de « gaulois » roubaisiens parcoururent les berges, à la recherche d'une « bonne place », et, lorsqu'ils avaient arrêté leur choix, à l'aide d'un râteau, d'un grappin, d'un cerceau denté ou d'un modeste « cat buche », ils raclèrent le fond du canal afin d'en extraire les mauvaises herbes ou objets quelconques qui pourraient occasionner la rupture d'une ligne.

Cette opération terminée, les amateurs de pêche jetèrent des boules d'argile dans le lit du cours d'eau, puis, un peu plus tard, ils amorcèrent soit avec du tourteau de chènevis, des pommes de terre, du pain, etc..., afin de préparer définitivement leur place qui, aujourd'hui même, doit leur assurer une frétillante et abondante friture ou, comme on dit couramment en terme pêcheur, « une belle brosse » L'un se propose de tenter sa chance en pêchant au blé, un autre à la graine ou à la pâte, à la noquette, mais l'appât qui semble l'emporter est indiscutablement le ver de vase ainsi que son ami l'asticot, que l'on a mis dans la farine ou le son depuis quelques jours afin de le faire blanchir.

Enfin, tous sont persuadés qu'ils reviendront, ce soir, avec la bourriche remplie jusqu'à la gorge et qu'ils pourront ainsi distribuer du poisson à tous leurs amis. Le pêcheur espère toujours et c'est pour lui une grande force. Il est vrai aussi que, s'il est bredouille, il jure de se rattraper le dimanche suivant : n'est-ce pas une preuve de philosophie qui lui fait honneur ?

En terminant, nous souhaitons à tous les chevaliers de la gaule une très belle friture pour la journée de l'ouverture, que nous désirons ensoleillée ; ce résultat prouvera, une fois de plus, que notre canal est encore poissonneux et que tous les espoirs peuvent être réalisés.

UNE BONNE NOUVELLE
LINO, BALATUM 9 fr. le m2
Livraison et pose même jour
PAPIERS PEINTS LEROY, etc.
Nouveautés 1934-1935
Couleurs 1re qualité, 4 fr. le kg. Vitrerie
Devis grat. Lettres peintes et émaillées
F. DEMAY, 78, r. de la Vigne. Tél. 369.81 3504

IL FAUT PURGER

La police de sûreté a procédé, hier matin, à l'arrestation de Onésiphore Payen, 31 ans, agent immobilier, domicilié 61, rue de Lannoy. Ce dernier s'était signalé tout particulièrement lors de la journée du 12 février dernier, lors des bagarres qui se sont produites à l'angle des rues de Lannoy et des Longues-Haies. Tandis qu'il menait grand tapage, il fut invité à prendre le large, mais ces conseils de prudence ne lui plurent pas et c'est alors qu'il sortit un revolver de sa poche. Il fut aussitôt mis en état d'arrestation, puis relâché le lendemain, en vertu de la loi sur la liberté individuelle.

L'inculpé a comparu devant le tribunal correctionnel de Lille, le 31 mai, et fut condamné à 8 jours de prison et à 100 francs d'amende pour port d'arme prohibée. C'est en vertu de cet extrait de jugement qu'il a été appréhendé afin de purger sa peine. Il a été mis à la disposition du parquet de Lille, hier après-midi et conduit à la prison départementale de Loos.

MALADIES SECRÈTES
Guérison par malade chez lui
Dr Verhaeghe, Pharm. du Trichon. Rx

UNE GRÈVE CHEZ LES TAILLEURS DE PIERRES ET MARBRIERS

Les ouvriers tailleurs de pierree et marbriers de Roubaix et environs ont décidé de se mettre en grève lundi matin ; les patrons ayant affiché leur intention de diminuer les salaires des ouvriers de 0.50 à l'heure. Toutefois, le travail continuera dans les entreprises qui ont pris l'engagement de ne pas appliquer de diminution. Les ouvriers de cette corporation sont avisés qu'ils ne doivent pas se diriger vers Roubaix pour l'instant.

Pour les postes de T.S.F.
« PHILIPS »
consultez PRONIEZ
Dépositaire Officiel
12 Rue de Lille 12, à ROUBAIX

LA RÉFORME DE LA PATENTE

On nous communique :

« La Fédération des Syndicats commerciaux détaillants de Roubaix et de ses cantons rappelle aux commerçants détaillants que, depuis sa fondation, la Fédération n'a cessé de s'occuper activement de cette question et que c'est à la suite des réclamations présentées par les groupements commerciaux auxquels la Fédération appartient que le Parlement a voté, le 16 Avril 1930, l'article 65 de la loi supprimant le droit proportionnel sur le local d'habitation en matière de patente.

« Mais comme le Parlement n'avait pas prévu dans cette loi le remplacement des ressources dont les communes allaient être privées du fait de ces modifications, l'application de cette loi a été reportée à une date indéterminée.

« Le droit proportionnel de la patente sur le local d'habitation étant illégal, puisque l'habitation du patenté est déjà imposée à la cote immobilière, arbitraire, puisqu'elle frappe injustement les commerçants qui, pourvus d'une famille nombreuse, ont besoin de locaux d'habitation pour l'abriter, ceux-ci n'ayant rien à voir avec l'importance du commerce qu'ils exercent et qui seul doit servir de base à la patente. La Fédération a estimé que cette injustice ne pouvait exister plus longtemps et elle a fait toutes les démarches et toutes les réclamations nécessaires pour que la réforme de la patente fut appliquée dans le plus bref délai possible.

« Cette question fut portée à l'ordre du jour d'une réunion de tous les groupements commerciaux de France qui eut lieu à Paris le 27 Novembre 1933. Le compte-rendu de cette réunion qui en même temps traitait de la question des magasins à prix uniques a été distribué à tous les commerçants de Roubaix, sous forme d'une brochure rose, en Janvier dernier.

« La Fédération espère que tous les commerçants ont conservé cette brochure si intéressante pour eux et ceux qui, par hasard, n'en seraient pas possesseurs, peuvent la réclamer au bureau de la Fédération des Syndicats commerciaux détaillants, 10 place de la Liberté, à Roubaix.

« La Fédération rappelle les grandes lignes de la réforme de la patente telle que la demande, d'accord en cela avec tous les grands groupements commerciaux de France, et qui consiste à remplacer la patente existante par une taxe locative sur les seuls locaux professionnels et par la répartition entre les communes d'une part de la cédule des bénéfices industriels et commerciaux et des professions non commerciales, estimant que tous les habitants d'une même ville exerçant une profession commerciale ou non commerciale doivent contribuer d'une façon égale, et selon l'importance de leur profession, aux charges municipales. — Jean DEARX, président de la Fédération des Syndicats Commerciaux détaillants de Roubaix et de ses cantons. »

le Chocolat est un aliment parfait À CONDITION qu'il soit de première qualité
Demandez le CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ
universellement connu pour sa qualité

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

Les concours de fin d'année et d'honneur se dérouleront comme suit :

Concours de fin d'année. — Jeudi 21 juin, à 20 h., musique de chambre, professeur, M. Francis Bousquet.

Samedi 23 juin, à 16 h. : Contrebasse à cordes, violoncelle et violon. Professeurs : MM. Mercier, Monsuez, Lecomte et Duhamel.

Samedi 23 juin, à 20 h. 30 : Chant, Professeur : M. Marcelin.

Lundi 25 juin, à 20 h. : Art dramatique. Professeur : M. Bonnehon.

Mardi 26 juin, à 20 h. : Piano. Professeurs : Mlle Hordoir et M. Seutin.

Mercredi 27 juin, à 20 h. : Flûte, professeur, M. Dusaussoy ; houtbois, M. Vandeputte ; clarinette, M. Carpentier ; saxophone, M. Dillies.

Mercredi 27 juin, à 21 h. 30 : Bugle et piston, professeur, M. Leclercq ; cor, M. Marquette ; trombone, M. Carrette ; saxhorn basse, M. Béron.

Concours d'honneur. — Samedi 30 juin, à 16 et à 20 h., chant. — Lundi 2 juillet, à 16 et 20 h. : Art dramatique. — Mardi 3, 15 et 20 h. : Instruments à vent. — Mercred 14, 16 et 20 h. : Piano. — Jeudi 5, 16 et 20 h. : Violoncelle et violon.

Nous publierons la semaine prochaine les programmes des concours d'honneur. Ces concours auront lieu salle Pierre Destombes, le public y sera admis sans carte d'invitation.

Toujours et exclusivement
ORGE et HOUBLON
Brasserie MASSE-MEURISSE
810

LE CONCOURS LÉPINE

Inventeurs, artisans, commerçants, préparez-vous le Concours Lépine ? Le 32e concours se tiendra au Parc des Expositions, porte de Versailles à Paris, du 31 août au 8 octobre. Il revêtira cette année un caractère grandiose et sera doté de 50.000 fr. de prix. Une distribution judicieuse et esthétique des emplacements donnera à tous les stands une visibilité parfaite. Les moyens publicitaires les plus attractifs seront employés pour attirer les visiteurs. En vue d'éviter toute confusion, toute équivoque dans l'esprit de l'exposant au salon des inventeurs, on leur délivrera gratuitement le diplôme du concours. Celui-ci sera remis par le groupement correspondant en même temps que les récompenses décernées.

L'Association des Petits Inventeurs a été fondée en 1901 par les exposants du premier concours de jouets et d'articles de Paris. Près de 10.000 membres sont actuellement inscrits sur les contrôles de l'association reconnue d'utilité publique en 1912.

Pour tous renseignements et inscriptions, adressez-vous à l'Union des Maîtres Artisans de Roubaix-Tourcoing et environs, Café Pandore, 28, rue Pauvrée, à Roubaix, le dimanche de 11 h. à 12 h., le mercredi de 19 h. à 20 h.

faites comme moi!

Exigez toujours l'huile des Chartreux, le secret de la bonne cuisine. vous profiterez du joli cadeau offert momentanément à titre publicitaire.
L'HUILE DE TABLE DES CHARTREUX

SYNDICAT DES CONTRIBUABLES

On nous communique :

Le Syndicat des Contribuables a tenu vendredi soir à l'Hôtel du Centre, Grand Place, une importante séance d'études sous la présidence de M. Albert Gotnaels, ancien Président de la Fédération des Syndicats Commerciaux Détaillants de Roubaix et de ses Cantons.

» Les Syndicats de la Boulangerie, Pâtisserie, Boucherie, Charcuterie et Coiffeurs, les Unions de quartiers, ainsi que les sections locales du Syndicat des Contribuables, étaient représentés.

» M. Deffontaine, secrétaire général fit une étude complète du problème de la suppression du droit proportionnel de patente sur les locaux d'habitation, et détailla les nombreux projets de loi qui dorment dans les cartons verts.

» La Fédération des Groupements Commerciaux de France qui, lors de son Congrès de l'année dernière, avait proposé le remplacement de la Patente, par une taxe locative sur les seuls locaux professionnels et une répartition d'une part des bénéfices commerciaux ; suggérant maintenant la compensation par une simple répartition sur l'ensemble des cotes mobilières de la commune, une réunion s'imposait pour revoir la question.

» Plusieurs auditeurs déclarèrent que la réforme étant intimement liée au problème des Finances locales, le contrôle des dépenses municipales par le Syndicat des Contribuables s'imposait.

» Après un dernier échange de vues sur l'augmentation des Impôts Communaux, qui fera l'objet la semaine prochaine d'une proposition de la Fédération du Nord des Syndicats de Contribuables, l'ordre du jour suivant a été voté à la l'unanimité :

« Les commerçants réunis par le soin du Syndicat des Contribuables, exigent l'application de l'article 65 de la Loi du 16 Avril 1930, supprimant le Droit Proportionnel de Patente sur les locaux d'habitation.

» Expriment leur désir de collaboration avec les Conseils Municipaux, pour trouver la contre-partie dans des économies, pour un allègement des charges qu'il accablent le Commerce.

» Appellent l'attention de l'autorité Préfectorale sur la nécessité de surveiller de plus près les budgets communaux, dont les dépenses croissantes viennent détruire la déflation envisagée.

» Font confiance au Syndicat des Contribuables pour poursuivre dans ce sens l'action auprès des Elus et des Pouvoirs Publics ».

Vos enfants boiront avec plaisir et pour le mieux de leur santé la boisson préparée avec l'AUTO-BRASSEUR. Exigez le paquet jaune orange. En vente partout. Autobrasseur-Lens.

La Fête Nationale du 14 Juillet

Voici le programme des fêtes qui se dérouleront en notre ville à l'occasion du 14 Juillet :

JEUDI 12 ET VENDREDI 13 JUILLET

Distribution extraordinaire de secours aux indigents du Bureau de Bienfaisance et distribution de gâteaux à tous les élèves des écoles communales de filles et de garçons.

SAMEDI 14 JUILLET

Supplément à l'ordinaire des pensionnaires des hospices. — Concours de pigeons-voyageurs organisés par les Fédérations colombophiles de la Ville (700 fr. de prix). — Concours de tir à l'arc au berceau à l'oiseau, organisé par la Fédération Amicale des Archers de Roubaix (400 fr. de prix en espèces). — Au Tir National, rue de Carihem, concours de tir à l'arc à la perche, organisé par la société d'archers « Les Amis Réunis ». — Concours de javelot, par la Fédération des Sociétés de javelot.

Concours de chant, de déclamation et de théâtre : Catégories individuelles de chant, de 8 h. à midi et de 14 à 19 h., dans les salles ci-après. Coopérative « La Paix », boulevard de Belfort : toutes divisions chansons de genre. - Hippodrome-Théâtre, boulevard Gambetta : toutes divisions catégorie comiques. - Salle Pierre Destombes du Conservatoire National de Musique, rue de Soubise : toutes divisions lyriques (hommes, dames, vétérans, duos). - Foyer Municipal d'Education ouvrière,